Déconfinement : les premières mesures !

www.chatou.fr

Lettre du Maire

Mai 2020

Chères Catoviennes, Chers Catoviens,

Permettez-moi tout d'abord, même si cela peut déjà paraître bien loin, de vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée dès le 1er tour des élections municipales, le 15 mars dernier. Vous m'avez en effet réélu Maire de Chatou avec 75,22% des suffrages. Ce résultat d'ampleur m'honore et m'engage.

Dès le surlendemain, l'ensemble du pays a basculé dans le confinement. Côté Mairie, tout a été mis en œuvre afin de maintenir les missions indispensables de service public, d'assurer la sécurité de la commune et de prendre en charge les plus fragiles et/ou les plus exposés d'entre nous (aide aux seniors, portage des repas, accueil des enfants des personnels soignants ou de sécurité...). Grâce aux dons de la Région Île-de-France et d'entreprises privées, nous avons en outre pu distribuer 6 000 masques chirurgicaux aux professionnels prioritaires (médecins, pharmaciens, infirmiers, pompiers, aides à domicile, salariés des résidences de personnes âgées…) et 2 000 aux commerçants ouverts. Nous avons également procédé à la désinfection régulière de nos mobiliers urbains dans les secteurs à forte fréquentation. **Et je veux saluer ici les innombrables initiatives de solidarité qui se sont spontanément manifestées dans notre ville : fabrication de masques et de blouses, aide aux personnes isolées, soutien psychologique… Sans oublier bien sûr la mobilisation sans faille des associations caritatives que je tiens à remercier tout particulièrement.**

Quasiment 2 mois plus tard, nous abordons désormais le déconfinement. S'il constitue une étape majeure, il ne signifie pas pour autant le retour à la normale. Voici donc les premières mesures actées pour notre commune :

- **Mise à disposition d'un masque lavable et réutilisable environ 30 fois pour tous les habitants de plus de 10 ans.** Cette opération s'effectuera à compter du 11 mai de deux manières : une distribution directe auprès de chaque personne de plus de 70 ans et une distribution pour les autres foyers dans 4 centres (espace Hal Singer, gymnases Finaltéri, Corbin et Paul Bert) sur la base d'un questionnaire à renseigner sur www.chatou.fr. Vous y trouverez toutes les informations utiles. Une ligne téléphonique dédiée est également mise à disposition : 07 78 81 38 15.

- **Ouverture des crèches à compter de mardi prochain pour les enfants de familles prioritaires :** soignants, enseignants, sécurité publique, situations fragiles... Les conditions sanitaires étant particulièrement strictes, la Ville ne pourra accueillir qu'environ la moitié des effectifs habituels.

... /...

VILLE DE chatou

- **Ouverture progressive des écoles maternelles et primaires à partir de mardi.** Là encore, le protocole sanitaire a fortement réduit les capacités d'accueil scolaires et périscolaires. Pour les enfants ne pouvant pas être accueillis, le principe de continuité pédagogique à distance sera poursuivi selon les modalités précisées par les directeurs d'école.

- **Réouverture du Centre Administratif dès lundi, uniquement sur rendez-vous dans un premier temps.** Pour tout renseignement ou toute prise de rendez-vous, il conviendra de vous connecter sur www.chatou.fr ou d'appeler le standard de la mairie au 01 34 80 46 00.

- **Réouverture de tous nos commerces (à l'exception des bars, cafés et restaurants) à compter de lundi ou de mardi.** La Ville leur distribuera des masques chirurgicaux pour les aider à amorcer leur reprise. Elle réfléchit dans le même temps à des exonérations fiscales afin de les soutenir. **Dans cet esprit, le stationnement demeurera gratuit jusqu'au lundi 02 juin. N'hésitez pas à consommer à Chatou : c'est vital pour leur survie !**

- **Réouverture de nos marchés :** depuis le mercredi 6 mai, suite à mes demandes insistantes, le Préfet des Yvelines a accordé à la Ville de Chatou une dérogation permettant aux marchés de se tenir dans le respect d'un strict cahier des charges sanitaires. Là encore, je vous invite à retrouver au plus vite le chemin de leurs étals afin de leur témoigner solidarité et soutien.

- **Création possible de deux voies provisoires de circulation douce sur l'avenue du Maréchal Foch dans le cadre du plan RER Vélo.** Portée par des associations d'usagers et par plusieurs collectivités partenaires (Région, Département, CASGBS et commune) cette opération pilote a pour objectif d'expérimenter une continuité cyclable entre Saint-Germain-en-Laye et la Défense, préfigurant ainsi notre propre plan Vélo. Point important : **s'il s'avérait que cette neutralisation de voies générait une saturation du trafic automobile - source de pollution, de bruit et d'insécurité - elle serait abandonnée.** L'idée étant d'expérimenter, nous nous adapterons donc au fil des jours pour réguler au mieux les circulations. **À l'heure où j'écris ces lignes cette mesure n'a pas été définitivement validée.**

- **Réouverture de la médiathèque et du musée Fournaise d'ici la fin mai** grâce à un aménagement repensé des locaux permettant d'accueillir le public en toute sécurité.

Toutes ces mesures pouvant être amenées à évoluer, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site de la Ville www.chatou.fr. Pour ma part, je vous tiendrai informés régulièrement via cette Lettre du Maire. D'ici là, je vous invite à continuer de respecter strictement les consignes sanitaires : port du masque, distanciation physique, gestes barrières…

Très cordialement
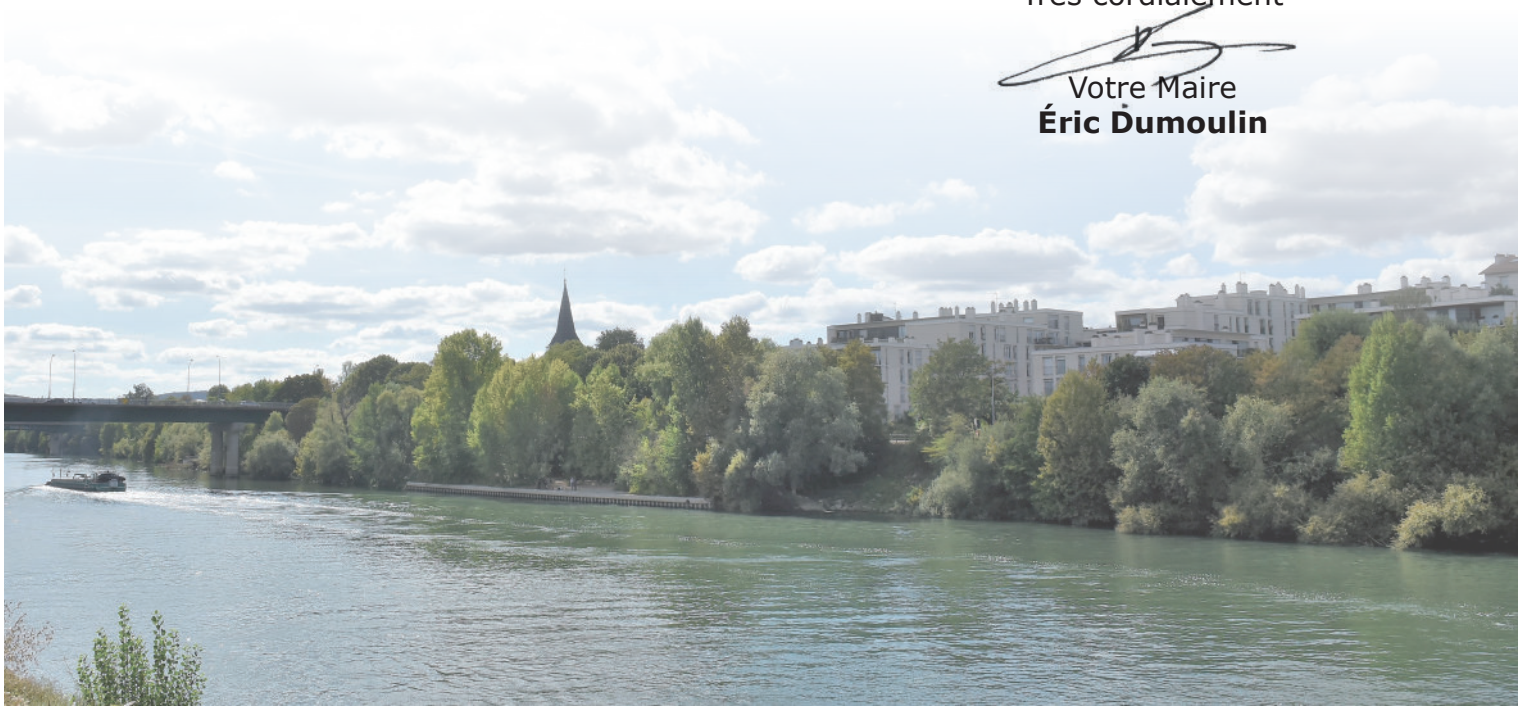
Votre Maire
Éric Dumoulin